
CHÂTEAULIN

Tourisme fluvial. Un an d'étude

9 mars 2010

Un an d'étude. C'est ce qu'il faudra pour commencer à entrevoir les possibilités de développement d'un tourisme harmonieux sur le bief entre Guilly-Glas et Châteaulin, et jusqu'à Saint-Coulitz.

Création d'un port à sec à Port-Launay, développement des emplacements à flot à Châteaulin, aménagement des halages et contre-halages sur l'ensemble du bief et jusqu'aux méandres de Saint-Coulitz: le projet ne manque pas d'allure ni d'ambition. Claude Bellin en est persuadé: «La mise en valeur de la voie d'eau sur sa partie navigable et ses abords constituent un outil de développement local de nature à favoriser un tourisme d'arrière-pays. Mais c'est aussi un outil de création d'emplois directs et induits». Un optimisme semble-t-il partagé par l'ensemble des élus communautaires qui, mercredi, à Saint-Coulitz, ont donné leur aval au président de la communauté de communes, pour lancer la procédure de recherche de l'opérateur qui sera chargé de mener cette vaste étude.

**Instaurer une continuité**

La feuille de route du cabinet retenu sera de réaliser un schéma de développement de la plaisance et d'aménagement des rives de l'Aulne entre Guilly-Glas et Saint-Coulitz. Vérifier la faisabilité de chaque projet et préparer leur réalisation, sera aussi dans ses prérogatives. Toutes les pistes devront être explorées. L'objectif étant de créer une véritable continuité entre le futur port et les communes, (pistes cyclables, circulations douces, passage piétons, etc.), tout en mettant en valeur le patrimoine bâti et le paysage. Le lien avec le projet de voie verte, mené par le conseil général entre Carhaix et Camaret, ne sera pas oublié, de même que les impératifs environnementaux qui ne manquent pas sur ce cours d'eau canalisé.

Régler les conflits d'usage

C'est ainsi que le schéma devra, pour chaque projet, faire apparaître l'ensemble des effets induits, tant positifs et négatifs. Et dans le cahier des charges, figure aussi la gestion des phénomènes de crues. Les derniers débordements du canal à Port-Launay ont, en effet, révélé les conflits d'usage qui peuvent apparaître en pareille circonstance. Si l'Epaga, la structure mise en oeuvre pour l'aménagement et la gestion des problématiques de l'Aulne, a son rôle à jouer en la matière, des élus locaux, et notamment Alain Parc, adjoint aux travaux, pensent qu'il est aussi dans les missions du cabinet d'études, de réfléchir à un règlement, pour aider à concilier tous les usages du canal. Reste que si le projet est ambitieux, il est aussi coûteux. «Compte tenu des possibilités d'investissement nécessairement limitées, nous devons évoluer par étapes successives», a pris soin de souligner Claude Bellin.